



Note d'Information Sport Responsable

Edition : 8 février 2016

Le samedi 21 novembre 2015 la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Affinitaires (FFAAA) est devenue la 11e Fédération à soutenir les bonnes pratiques promues par la Charte du Sport Responsable, initiative portée par notre assureur GENERALI.

Cette charte a pour objectif de valoriser, de promouvoir et de partager les projets en lien avec

- l'accessibilité de la pratique sportive et des équipements à tous,
- la reconnaissance et l'encouragement de la pratique féminine,
- la sensibilisation aux bons comportements pour conserver la santé et la sécurité des pratiquants,
- des pratiques éco responsables,
- l'insertion et la reconversion des sportifs,
- et enfin la promotion de l'esprit sportif.

La signature de cette charte se traduit au travers d'un engagement de la Fédération afin d'investir ces thématiques. Les organes décentralisés (Ligues, Codeps) et les associations affiliées (clubs) peuvent également être porteurs de projets. Leur engagement sera récompensé par le Label Sport Responsable et par la possibilité d'être lauréat des Trophées du Sport Responsable.

Veillez trouver ci-après les informations concernant les différentes démarches à suivre pour obtenir le Label et participer aux Trophées.

Sur le site internet dédié à la Charte vous trouverez également une multitude d'informations, comme les derniers lauréats des Trophées :

www.sport-responsable.com

Page 1/3

合氣道

FFAAA
Fédération Française
d'Aïkido
Aïkibudo
et Affinitaires

www.aikido.com.fr
ffaaa@aikido.com.fr

11, rue Jules Vallès 75011 Paris
Tél. 01 43 48 22 22
Fax 01 43 48 87 91

Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido





Note d'Information Sport Responsable

Edition : 8 février 2016

Label Sport Responsable

Pourquoi y participer ?

Il vous permet en tant que club ou ligue de **communiquer et promouvoir votre engagement** responsable et citoyen. Après l'obtention du label, vous recevrez le **Kit Sport Responsable** contenant parmi d'autres des stickers, affiches et un communiqué de presse type.

Cette plus-value en parfait accord avec **les valeurs de nos disciplines** vous permettra de vous distinguer des autres clubs ou associations de votre région et de contribuer à la valorisation de votre image en tant que structure sportive.

Qui peut y participer ?

Tout organe décentralisé (**ligue, codep,...**) ainsi que **les clubs**. Pour obtenir le Label Sport Responsable l'action menée doit concerner **un seul point de la Charte**.

Comment y participer ?

L'initiative Sport Responsable propose **un dossier d'inscription en ligne** qui peut être rempli tout au long de l'année et auquel vous pouvez joindre des documents illustrant votre engagement, votre projet, etc.

Vous pouvez accéder au dossier en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.sport-responsable.com/participer/soumettre-vos-bonnes-pratiques>

Une fois transmis, votre dossier devra être validé par un membre de la FFAAA. En fonction de la complexité du dossier et/ou de la décision prise, vous recevrez dans les semaines suivantes le Kit Sport Responsable.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet Sport Responsable :

<http://www.sport-responsable.com/demarche/presentaion>

Pour voir **les clubs labellisés** et se renseigner sur **les projets** déjà valorisés, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.sport-responsable.com/les-labellises>



Note d'Information Sport Responsable

Edition : 8 février 2016

Trophées du Sport Responsable

Pourquoi y participer ?

Les Trophées, décernés tous les ans au mois de décembre, représentent dans un premier temps une dotation financière de 1 000 € à 3 000 € qui vous permettra de poursuivre et d'élargir vos actions.

Au-delà de cela, être lauréat des Trophées vous apportera une **valorisation médiatique nationale** grâce à la soirée événementielle organisée pour la remise des prix en présence d'un sportif de renommée internationale.

Vos actions et projets seront mis en valeur par l'obtention de l'appellation « **Club Sport Responsable** », valable pour un an.

Qui peut y participer ?

Tous les clubs et organes ayant obtenu au préalable le Label Sport Responsable et menant des actions concernant au moins **3 points de la Charte Sport Responsable**.

Comment y participer ?

L'initiative Sport Responsable propose un dossier d'inscription en ligne auquel vous pouvez joindre des documents illustrant votre engagement. La **date limite de dépôt des dossiers** est précisée pour chaque saison sur le site internet de l'initiative Sport Responsable sur lequel vous trouverez également des **informations complémentaires** :

<http://www.sport-responsable.com/trophes/presentation>

Vous pouvez directement accéder au **dossier d'inscription** en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.sport-responsable.com/participer/soumettre-vos-bonnes-pratiques>

Il s'agit du même dossier que pour l'obtention du Label Sport Responsable. Vous pouvez donc **faire la démarche pour les deux en même temps** :

Vous devez remplir le dossier en indiquant vos actions concernant au moins 3 points de la Charte Sport Responsable. N'oubliez pas de cliquer « je veux participer aux Trophées du Sport responsable ». Après obtention du Label Sport Responsable, votre club est alors automatiquement en course pour les Trophées.

Page 3/3